



Délégués du Personnel

Calvados – Manche – Orne

Réponses orales aux réclamations du SNU

Réunion du 11 décembre 2018

1. Nous avons constaté sur certains sites la mobilisation d'agents en contrat civique sur des tâches d'accueil, notamment pour ce qui concerne le visiophone l'après-midi. Ces tâches ne font pas partie de leurs activités. Au moment où la direction s'active à supprimer des postes et des activités, le SNU-FSU demande la fin de ces dérives. Le principe de cette réclamation n'est pas de mettre en difficulté les collectifs et les contrats civiques mais de mettre les principes de la direction en cohérence avec ses actes.

Réponse de la direction : un rappel a déjà été fait aux DT. Ce sera à nouveau fait. Le SNU-FSU insiste pour dire qu'il ne s'agit en rien de mettre des personnes ou sites en difficulté mais bien de demander à Pôle emploi de proposer de vrais postes salariés quand il est constaté que la ressource disponible sur site ne permet pas de gérer la charge de travail. Notons qu'un nombre considérable de réclamations soumis à la direction relevait de ces difficultés à faire face à la charge de travail dans un contexte de destruction d'emploi dans notre établissement.

2. Les DP SNU-FSU sont sollicités par des collègues placement en difficulté professionnelle et morale qui ne peuvent pas gérer leur portefeuille qui atteint 300 demandeurs d'emploi, parfois 500 selon les modalités d'accompagnement. Nos collègues sont obligés de ne recevoir ou de n'appeler que les usagers qui les sollicitent, se trouvant ainsi dans l'impossibilité d'être pro-actifs. Cette absence de moyens pour faire face à la charge nuit à notre engagement de permettre un retour rapide à l'emploi. Un employeur se doit, selon le Code du travail, de donner à ses salariés les moyens permettant de réaliser les tâches confiées. Comment l'employeur Pôle emploi compte-t-il faire pour se conformer à cette obligation ? La réclamation est valable pour les tâches indemnisation, support et entreprise.

La direction répond qu'elle est soumise au cadre budgétaire à la baisse alloué par la DG. Les exemples furent donnés par les DP qui illustrent la difficulté de faire face à la charge (placement, GDD, PAG...). Rien n'y fait, il faut faire avec ce qu'on a.

3. Suite à une polémique par presse interposée au sujet de la nécessité qu'auraient les demandeurs d'emploi d'apporter leur propre papier pour éditer un CV, la direction a répondu que sur tous les sites de la région les moyens offerts aux demandeurs d'emploi étaient disponibles et gratuits (ce qui inclue implicitement le papier pour les imprimantes). Nous faisons le constat sur de nombreux sites que les photocopieurs sont régulièrement, et parfois pour de longues périodes, indisponibles. Les DP SNU-FSU demande à la direction de présenter un inventaire des moyens à disposition des D.E. qui indiquera ce qui est opérationnel et ce qui ne l'est pas. En cas de non fonctionnement, nous demandons une remise en état conforme aux engagements de Pôle emploi.

La DAF s'occupe de faire l'inventaire. Le SNU demande du papier recyclé de bonne qualité, en lieu et place du papier actuellement disponible. On peut se convertir à l'écologie sans faire de l'ostentation tout en permettant aux usagers d'avoir des CV de qualité.

4. Les DP SNU-FSU demandent à la direction d'expliquer pourquoi et comment le site de Lisieux s'est fait livrer 48 chaises alors que le site en avait commandé moitié moins et que les chaises disponibles sur le site étaient récentes et pour certaines en très bon état. Il nous est dit à longueur de temps qu'il n'y a plus d'argent et qu'il faut réduire autant le nombre de postes que la masse salariale. Cette livraison a généré le don à des associations du mobilier récent et en bon état afin d'intégrer au site le nouveau mobilier. Pôle emploi qui ne pense qu'à supprimer des postes peut-il se permettre cette dépense excessive ? Est-ce cela l'agence de demain, des chaises neuves sans agents pour s'y asseoir ? La même gabegie est-elle en marche sur toute la région ?

La direction a fait quelques dons à une association. Les chaises de bonnes qualité ont été ramenées à la DR et seront disposées dans les salles de formation.

5. La DG a annoncé la dématérialisation totale des tickets restaurant à partir de 2019 de façon progressive. Les DP SNU-FSU demandent à quel moment la Normandie sera concernée. Le SNU-FSU dénonce cette utilisation forcée de la carte Apetiz qui va avoir des conséquences inévitables, selon les usages de chacun, en matière de baisse de pouvoir d'achat. Certains restaurateurs refusent cette carte et ne prennent que la carte Apetiz connect. Les cartes vont-elles être changées ? Nous demandons qu'une information soit faite à tous les agents dans les plus brefs délais.

Ce projet est reporté suite à différentes contestations, dont celles du SNU-FSU. Le projet redeviendra un sujet de discussion fin 2019 dans la perspective d'une dématérialisation totale en 2020.

6. Les conseillers dédiés entreprises ont été pourvus en matériels professionnels, tablettes et téléphones. Chaque livraison donnait lieu à signature d'un reçu. Ces matériels ont été restitués pour être ensuite mutualisés. Qu'en est-il de l'engagement individuel signé par les collègues à réception du matériel qui n'est maintenant plus à leur disposition sachant qu'il ne leur a pas été demandé de signer quoi que ce soit au moment de la restitution ?

La mutualisation du matériel rend caduque le document signé.

7. Les DP SNU-FSU ont alerté la direction à plusieurs reprises au sujet de la charge GDD, de la mise en place du prélèvement à la source. Il nous a été dit que la charge baissait et qu'Arvato était la solution miracle. Pour ce qui est du prélèvement à la source on nous a dit que tout était sécurisé. Nous avons donc été surpris qu'une mobilisation générale soit annoncée concernant la possibilité de faire des heures supplémentaires le 8 décembre pour traiter les attentes, la GED, le déploiement du T3949 et du PAS. Pouvez-vous nous garantir l'opérationnalité des dispositifs au moment du déploiement du PAS; Pensez-vous que les cautères sur les jambes de bois soient une mesure de gestion optimum ? Les DP SNU-FSU demandent des moyens suffisants pour faire face à la charge.

Tous les ans à cette période de l'année, une proposition est faite de réaliser des heures supplémentaires. Pour anticiper d'éventuels problèmes liés au PAS des actions préventives sont réalisées.

La prochaine réunion DP aura lieu le 17 janvier 2018. N'hésitez pas à nous faire remonter vos réclamations avant la préparation du 10 janvier.

Une adresse mail est à votre disposition pour toute réclamation :

dpsnubn@gmail.com

**Vos Délégués-es du Personnel SNU pôle emploi FSU de Basse-Normandie :
Sandrine DUSSAUT, Sandrine FONTANEL, Fabien LEMARCHAND, Franck
MESSIDOR, Isabelle ROULAND, Isabelle SANCHEZ, Nuriyé YELKEN**